

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER des GARENNES

Jeudi 5 octobre 2017
Centre social des Hautes Garennes

Présents : Mme Pascale ABDELKALON, Mme Karine BOUVET, Mme Catherine CASTANG, Mme Odette DROUHARD, M. Jean-Philippe ÉLUARD, Mme Annick GAUDRÉE, Mme Émeline GAUDRÉE, Mme Jocelyne GENDARME, Mme GHAZANI, Mme Stéphanie GROIGNO, Mme Annie LENGAGNE, M. Roger MOUJOL, M. Laurent RIOU, Mme Guadalupe ROLDAN, M. TAN, Mme Suzanne VIGINIER, Mme Delphine VILAIN,

Excusés : M. François FERRET, Mme Solange RENON, Mme Claudia RINALDO, Mme Geneviève RIOU,

Élus :

- Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire déléguée aux jeunes parents, quartiers du Pileu et des Garennes,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué à la circulation et au stationnement,
- M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,

Services municipaux :

- M. Sébastien MASSON, Service vie locale,
- Mme carole BENOIST, Responsable de la Maison des Hautes Garennes – Centre Social
- Mme Élise FERRAUT, chargée des relations publiques et presse de la Ville de Palaiseau

Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire chargée du quartier des GARENNES.

Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Jean-Philippe ÉLUARD est désigné président de séance.

M. Sébastien MASSON accepte le secrétariat de séance.

Validation du Compte rendu de la séance du 6 juillet 2017.

Le compte-rendu est validé sans modification.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) **Présentation de la saison culturelle du Ferry par Elise FERRAUT, chargée des relations publiques et presse de la Ville de Palaiseau.**

Après la diffusion d'une vidéo de présentation sur la saison 2017/2018 tous lieux confondus, Élise FERRAUT rappelle que le site du Ferry a rouvert au mois de juin à la suite de travaux dans trois salles. Il accueille des expositions autour de l'art urbain (graffs notamment). La nouvelle programmation 2017-2018 proposera 4 expositions (2 expositions de photographies, 2 de peinture et d'art en général). Une 5ème reste à créer. Des événements et des actions culturelles seront également programmés. Élise FERRAUT poursuit en précisant que le site du Ferry se veut être un lieu de vie où l'on peut se rendre sans objectif particulier, se balader, se trouver au calme, échanger avec d'autres visiteurs... Les horaires d'ouvertures se déclinent le mercredi (14h – 17h), le vendredi (17h – 19h) et le samedi (14h – 19h).

Le programme complet de la saison culturelle sur tous les sites palaisiens est disponible dans les maisons de quartier et sur le site www.culture-palaiseau.fr

b) **Présentation des projets d'activités de l'année de la Maison des Hautes Garennes par Carole BENOIST, responsable de structure.**

La maison des Garennes, centre social est un lieu de rencontre et d'échanges qui s'adresse à l'ensemble des habitants, à travers des événements culturels, éducatifs, de loisirs et de citoyenneté.

Tout au long de l'année, l'équipe de la maison des Garennes propose des manifestations diverses : soirées festives, concerts, expositions, spectacles, sorties-familles les samedis... à destination des enfants, des jeunes et des familles.

Le centre social est lié à un agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales impliquant la continuité d'une mission de diagnostic du territoire à travers

- La remontée d'avis et de ressentis de la vie du quartier,
- Le recueil des initiatives des Palaisiens

L'équipe de la Maison des Garennes est disponible pour accompagner les projets, soutenir les initiatives, proposer des ateliers et des animations.

Mme BENOIST invite les habitants à découvrir ou redécouvrir la Maison des Garennes pour prendre connaissance du projet et échanger avec l'équipe sur les services, activités et aides qui peuvent leur être apportés.

c) **Point sur l'étude de la RD 117 et perspectives.**

M. CORDIER présente une récente étude réalisée sur le comptage et fréquentation de la RD 117 de Champlan à Bièvres sur différents créneaux (heures de pointe, heures creuses). Le diagnostic terrain a mis en avant une circulation en accordéon et un écoulement des véhicules qui n'est pas optimum.

L'analyse des durées de verts des feux de chaque carrefour a confirmé cette impression. Un travail sur la fluidité dans le sens Champlan-Bièvres a été mené. Le carrefour « de la Mesure » notamment, pourrait voir le feu avancé de 10 mètres, ce qui libèrera une zone de stockage de véhicules supplémentaire. Le décalage du passage piétons et la création d'un terre-plein au niveau du « tourne à gauche » seront réalisés. De plus, pour répondre à un besoin exprimé, une petite zone dédiée au stationnement des taxis sera matérialisée.

Les propositions faites dans cette étude visent donc à :

- Simplifier ou affiner le fonctionnement de plusieurs carrefours,
- Optimiser les temps perdus à chaque cycle de feux,
- Améliorer la coordination entre les carrefours pour tenter de limiter le phénomène d'accordéon,
- Diminuer la durée des cycles pour dynamiser le fonctionnement des carrefours
- Réduire les durées de vert allouées aux voies secondaires pour limiter le nombre de véhicules qui viendra « charger » à chaque cycle l'axe principal.
- Le même fonctionnement peut être envisagé aux heures du matin et du soir (comme c'est le cas actuellement). En heures creuses, la durée des cycles serait réduite à 70 ou 75s.

M. CORDIER apporte les précisions suivantes pour répondre aux questions des participants :

- Ces changements devraient être réalisés pour cette fin d'année pour un coût total d'environ 60 000 €,
- Le décalage sur le tourne-à-gauche rue Maurice Berteaux sera maintenu mais avec des temps qui seront réduits,
- Des automobilistes ont adopté des astuces de contournement du carrefour qui génèrent actuellement des zones de blocages (avenue de Alliés au niveau de la police municipale, avenue de la Grande ceinture). Les prochaines modifications rendront caduques ces astuces.

d) Point sur les récents travaux dans les écoles.

Mme LAHUTTE présente les importants travaux réalisés pour la rénovation des écoles palaisiennes :

Il y a deux ans, la municipalité a initié un grand plan de rénovation de ce patrimoine qui doit permettre la remise à niveau des équipements scolaires les plus vétustes. Pour cette année, près d'un tiers de l'investissement municipal y est consacré, soit un peu plus de deux millions d'Euros, dont pratiquement un million d'euros pour le rapprochement des écoles Morère, Deloges et Bara formant la nouvelle école du centre ville.

De plus, durant chaque « grandes vacances » les équipes techniques sont mobilisées pour assurer le nettoyage à fond de toutes les écoles : lessivage des murs, du mobilier, des sols avec décapage, ponçage et cirage....

Les travaux réalisés dans les écoles du quartier des Garennes sont les suivants :

- ❖ Maternelle Tailhan :

- Début de l'installation de la VMC double flux. L'entreprise en charge des travaux ayant pris du retard, la pose du moteur et la mise en route du système ne pourront se faire qu'aux vacances de la Toussaint.
- Mise en place du jeu locomotive avec création d'un sol souple.
- ❖ Elémentaire Tailhan :
 - Comblement du bac à graisses.

Mme LAHUTTE poursuit par le point d'actualité suivant :

le bureau de Poste situé 8 rue Carnot bénéficie d'importants travaux de modernisation qui conduisent à sa fermeture du 28 août au 13 décembre 2017.

Durant cette période, les lettres et colis habituellement délivrés au bureau de Poste seront disponibles au nouvel espace Accueil de retrait qui se trouve sur le côté droit du bâtiment, indiqué par une signalisation adaptée :

- ✓ Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h à 18h30.
- ✓ Le jeudi, de 8h à 12h et de 14h45 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h.

Pour tout autre service (Banque postale notamment), les usagers seront accueillis dans les points suivants, la Poste de Villebon sur Yvette – 10 place Gérard Nevers, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

- ✓ Poste de Palaiseau-Lozère – 3 rue Alfred de Musset, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

M. TÉTU présente la volonté de la municipalité de travailler sur la gestion des espaces verts dans une démarche de développement durable. Ainsi, elle envisage d'obtenir le « Label 3eme fleur » dans le cadre du concours national des villes et villages fleuris (la ville ayant déjà obtenu deux fleurs). C'est pourquoi une commission « Label 3ème fleur » est en cours de création associant aux élus, deux membres de chaque conseil de quartier et le conseil consultatif de la jeunesse. Pour le conseil de quartier des Garennes, aucun participant ne manifeste le souhait de participer à ce groupe de travail.

Pour répondre à la question d'une participante, M. TÉTU annonce que les prunus de la rue des Cosmonautes sont particulièrement malades et devront être abattus car trop dangereux. Les services sont intervenus sur ces arbres à 57 reprises en 2016. Une fois les arbres abattus et dessouchés, les espaces accueilleront des plantations de fleurs.

e) Programmation du prochain café gourmand

Mme CASTANG propose que le prochain café gourmand ait lieu un samedi matin de sorte à toucher le public qui se rend à la bibliothèque. La date sera réfléchi lors du prochain conseil de quartier, ainsi qu'une communication par voie d'affichage (école, pharmacie...). M. ÉLUARD propose que des élus participent aux cafés gourmands pour que le lien et les échanges avec les habitants soient intéressants.

2. Point sur les travaux des commissions**a) Commission Investissements inter-quartier du 21/09/2017**

Mme LAHUTTE rend compte de cette réunion : la commission Inter-quartiers Investissements s'est réunie avec l'objectif de prendre connaissance des projets proposés par les cinq conseils de quartier, les habitants qui avaient été invités via le Palaiseau mag' de l'été dernier à faire part de leur suggestion (deux personnes ont répondu à cet appel). La Commission a émis un avis sur ces projets pour les transmettre aux services techniques de la ville pour étude de faisabilité et financière, les reporter, ou les rejeter.

Les projets retenus pour l'exercice 2017 du budget d'investissements sont les suivants :

GARENNES : EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES SUR L'ÉCOLE TAILHAN ou avenue des Cosmonautes afin de valoriser un travail réalisé par les élèves de l'école avec un photographe professionnel. Il s'agirait de tirer une dizaine de photos en grand format (80 cm x 120 cm) sur un support destiné à l'extérieur et éventuellement les changer de site pour maintenir une dynamique intéressante.

LOZÈRE : PLAQUES PATRIMONIALES : Batterie de la Pointe, noms d'écoles, le sculpteur Dubois (rue Fernand Forest), Roger Ferdinand, Jean Cattant (rue du Trésor et statue dans le jardin de la Maison des associations), George Sand (statue médiathèque), Nicolas Samson (maison aux Chandeliers), Élysée Reclus, Morère (maire de Palaiseau).

PLATEAU : ŒUVRE D'ART sur le quartier Camille Claudel. L'objectif étant de marquer l'identité de ce nouveau quartier. Soit par une reproduction de l'œuvre de Camille Claudel « Les Causeuses », soit une nouvelle création.

PLATEAU : JARDINIÈRES PLANTES AROMATIQUES en libre service. L'entrée du nouveau square semble être le site privilégié.

3. Questions diverses.

- Une participante signale que la balayeuse mécanique ne passe pas au bout de l'avenue Jean Jaurès, côté Massy Atlantis. M. TÉTU rappelle un certain nombre d'anomalies avec la sous traitance et fera suivre le signalement auprès de la CPS.
- Une participante rapporte que depuis que la zone de stationnement Atlantis à Massy est devenue payante, on observe une saturation dans l'avenue Jean Jaurès. M. CORDIER répond que la Ville a installé une zone bleue qu'il est difficile de faire respecter en raison d'un manque d'effectifs d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
- Un problème de stationnement subsiste aux abords de l'école Tailhan (rues de Unna, Taucha, Pierre Curie) et rend la visibilité incertaine, et cela malgré la pose de flyer sur les parebrises, et des discussions avec l'administration de l'école.

M. TÉTU répond qu'il accompagnera Mme LAHUTTE au prochain conseil d'école pour continuer de travailler sur des solutions. M. CORDIER propose de faire venir un matin la police municipale pour une opération surprise de verbalisation.

- Au coin du Chemin des Bœufs et de la rue Jean Jaurès : une voiture reste garée très souvent à cette intersection et gêne la visibilité. Un passage piéton est effacé et mérite un nouveau marquage.
- Dans la rue Henri Barbusse, les véhicules avancent jusqu'à la ligne de feu tricolore, ce qui gêne la manœuvre des bus. Il faudrait informer par un panneau de ne pas s'avancer.

Mme LAHUTTE apporte les éléments de réponses suivants aux questions posées lors de la dernière séance du conseil de quartier :

- Rond-point chemin de Briis est toujours abîmé.
C'est le Département qui en a la gestion, pas la Ville.
- Stationnement en double file au niveau d'une nouvelle épicerie de l'avenue de Stalingrad. Proposition de pose de balises ou de poteaux.
Ce commerce s'est ouvert sans les autorisations et est actuellement fermé. Par ailleurs l'avenue Stalingrad est une voie de convois exceptionnels et il n'est pas envisageable de poser de balises.
- Bouches incendie de la rue de Unna et la rue Henri Barbusse dépourvues d'habillage.
La Ville gère le bon fonctionnement des bouches incendie qui est déjà très coûteux. Il serait trop coûteux de remplacer les habillages.
- Problème de stationnement récurrent dans la rue de Unna le long des barrières et des lignes jaunes continues gênant la circulation automobile.
Ces problèmes ont lieu en fin de journée, en dehors des horaires de la police municipale (17h).
- Stationnement gênant dans la rue Wilson et rues voisines normalement en zone bleue. Le stationnement y est permanent la journée et des camions stationnent régulièrement au ras des bateaux aux entrées cochères. La signalisation au sol par les bandes jaunes n'est pas respectée, la visibilité est altérée pour sortir de chez soi.
Il faut appeler la police directement.
- Question de l'anticipation du réseau de transport public destiné aux futurs résidents du site étudiant Redstone :
Il y a des lignes de bus qui passent à proximité de cet établissement qui par ailleurs est situés à 500m de la gare de Massy Palaiseau. Il n'y a pas de nouvelles lignes prévues en rapport avec sa livraison mais par contre la ville mène avec Massy une réflexion pour l'adaptation de l'avenue Emile Baudot en y intégrant des circulations douces.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Organisation d'un prochain café gourmand.